

PROGRAMME DLAL FEAMP « PAYS D'AURAY- PAYS DE VANNES »

Commission Mer et littoral
15 septembre 2017
Salle Hélène Branche, Auray



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec les Fonds européens
structuraux et d'investissement



Ordre du jour

- Tour de table
- Retour sur le programme DLAL FEAMP
- Désignation du président et du co-président de la Commission Mer et Littoral
- Validation du Règlement intérieur
- Présentation des critères de sélection du DLAL FEAMP
- Analyse des projets à l'ordre du jour



Retour sur le Programme DLAL FEAMP Pays d'Auray - Pays de Vannes



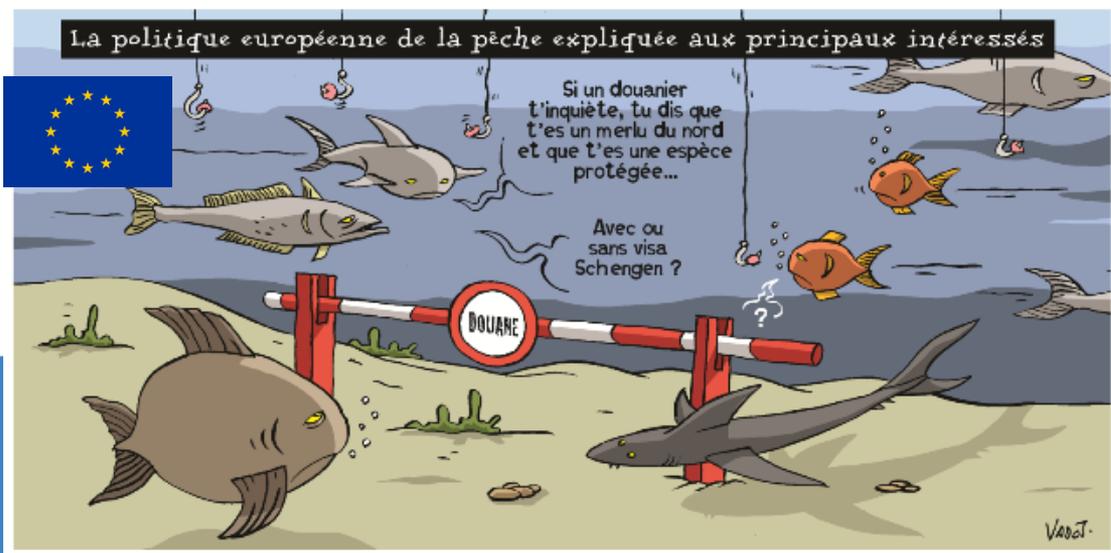
UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



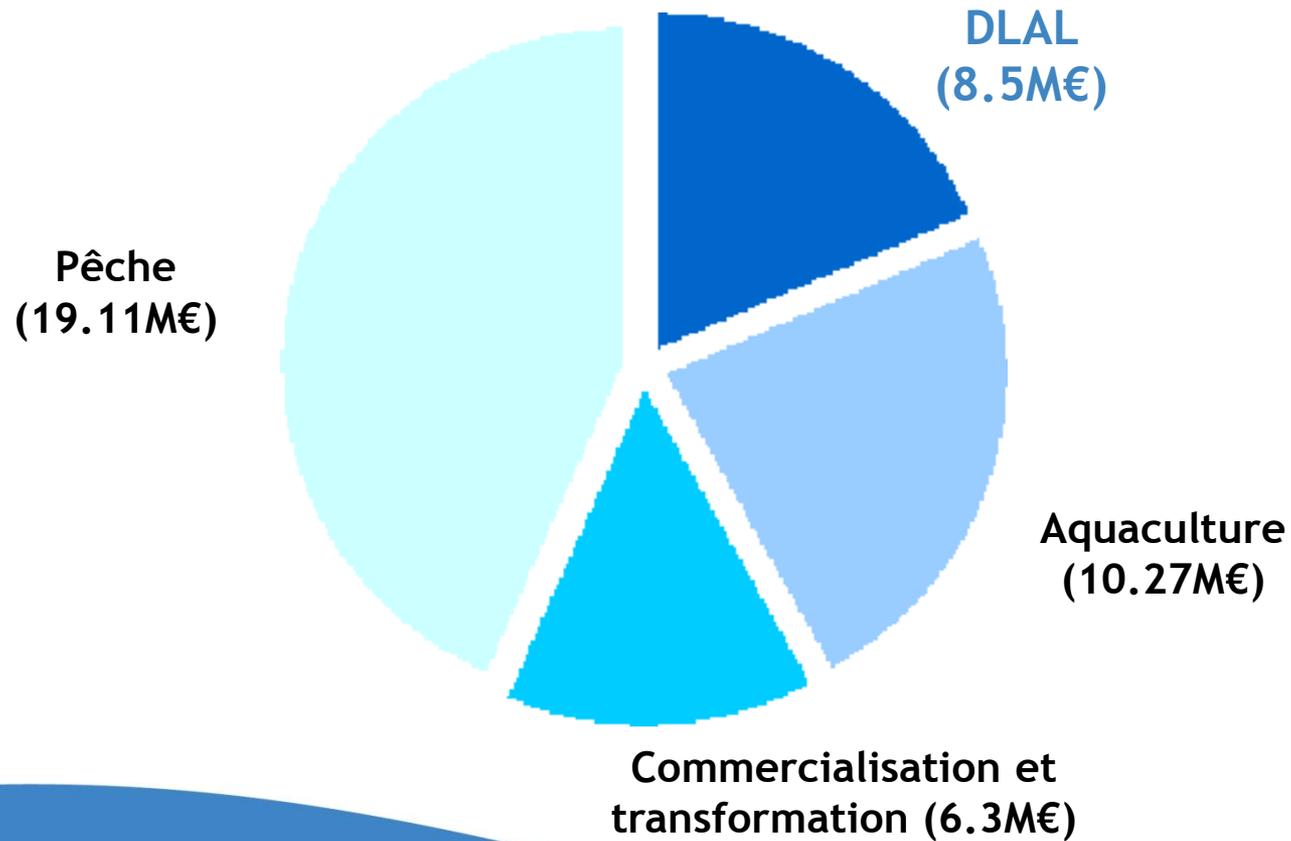
L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec les Fonds européens
structuraux et d'investissement

DLAL FEAMP, qu'est ce que c'est ?

- **DLAL** : Développement Local mené par les **Acteurs Locaux**
- **FEAMP** : Fonds Européen pour les **Affaires Maritimes et la Pêche**
- Outil de développement issu de la **Politique Commune de la Pêche**
- Programme intégré aux **Contrats de Partenariat**, qui lient les Pays et la Région Bretagne



Une enveloppe DLAL FEAMP de 8,5 M€ pour la Bretagne





Le calendrier DLAL FEAMP 2014-2020

- **Candidature** des Pays d'Auray et de Vannes à l'Appel à Projet Régional en **mai 2016**

Large concertation territoriale durant le premier semestre 2016, afin d'élaborer cette candidature

- **Candidature des Pays d'Auray et de Vannes retenue par la Région officiellement en février 2017**
- **Signature de la convention DLAL FEAMP le 13 septembre 2017**





Signature de la convention DLAL FEAMP





Contexte



- ✓ **Une pêche côtière et une pêche à pied importante**

203 bateaux, près de 300 marins, 186 pêcheurs à pied, criée de Quiberon

- ✓ **Un bassin conchylicole majeur**

312 entreprises et 1100 emplois conchylicoles

- ✓ **Mais des activités fragilisées :**

- Par des **crises sanitaires et économiques** récurrentes
- Une **pression foncière** importante
- Des **conflits d'usages** dus au développement de l'urbanisation littorale



maintenir les filières halieutiques constitutives de l'identité du territoire et en faire un vrai levier d'innovation



Une stratégie en 6 « fiche-action »



FA1 – Maintenir les espaces dédiés aux activités de pêche et d'aquaculture



FA5 – Favoriser le lien social et l'innovation par le développement de nouvelles formes d'économies

FA2- Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production



FA3 – Améliorer l'attractivité des métiers et créer les conditions d'une installation-transmission facilitée

Pour une économie maritime primaire au cœur de l'avenir de nos territoires



FA4- Valoriser les produits, savoir-faire et patrimoines du territoire

FA6 - Coopérer et se développer par le partage d'expériences et l'échange de bonnes pratiques





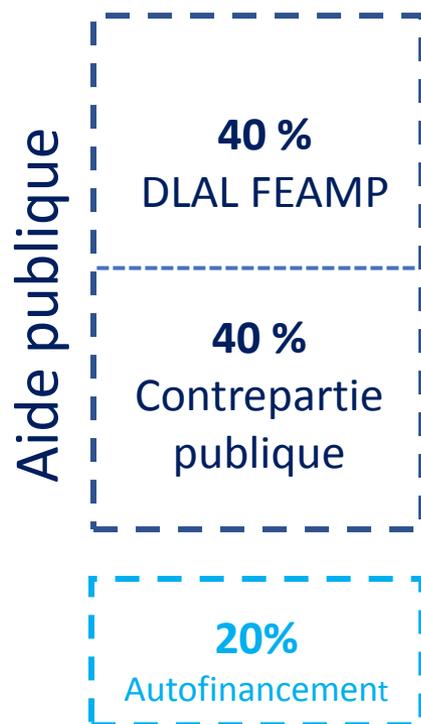
Maquette financière DLAL FEAMP

Priorités de développement		Enveloppe initiale
1	Maintenir les espaces dédiés aux activités de pêche et d'aquaculture	230 000 €
2	Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production	230 000 €
3	Améliorer l'attractivité des métiers et créer les conditions d'une installation-transmission facilitée	100 000 €
4	Valoriser les produits, savoir-faire et patrimoines du territoire	300 000 €
5	Favoriser le lien social et l'innovation par le développement de nouvelles formes d'économies	100 000 €
6	Coopérer et se développer par le partage d'expériences et l'échange de bonnes pratiques	50 000 €
7	Animer et mettre en œuvre la stratégie DLAL FEAMP	217 846 €
TOTAL		1 227 846 €





Modalités financières



Plafond aide DLAL FEAMP : varie en fonction des fiches-actions

Plancher aide DLAL FEAMP : 2 500€

Aide au démarrage possible, sur 3 ans maximum (possibilité réglementaire)



Plafonds par fiche-action

Priorités de développement		Enveloppe initiale	Plafond proposé
1	Maintenir les espaces dédiés aux activités de pêche et d'aquaculture	230 000 €	75 000 €
2	Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production	230 000 €	75 000 €
3	Améliorer l'attractivité des métiers et créer les conditions d'une installation-transmission facilitée	100 000 €	50 000 €
4	Valoriser les produits, savoir-faire et patrimoines du territoire	300 000 €	100 000 €
5	Favoriser le lien social et l'innovation par le développement de nouvelles formes d'économies	100 000 €	50 000 €
6	Coopérer et se développer par le partage d'expériences et l'échange de bonnes pratiques	50 000 €	50 000 €
7	Animer et mettre en œuvre la stratégie DLAL FEAMP	217 846 €	25% de l'enveloppe totale (réglementaire)
TOTAL		1 227 846 €	

Circuit d'un projet DLAL FEAMP



Dossier de subvention et instruction réglementaire avec la Région

**COMMISSION
MER ET
LITTORAL**
Pour avis
d'opportunité

**CUP
PAYS D'AURAY**
Pour validation
définitive

**CUP
PAYS DE VANNES**
Pour information

Fiche projet



Désignation du président et du co-président de la Commission Mer et Littoral



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec les Fonds européens
structuraux et d'investissement



Validation du règlement intérieur



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec les Fonds européens
structuraux et d'investissement



Quelques points de validation (1)

- Fréquence déterminée en fonction du nombre de projets soumis
- Audition des porteurs de projets :
 - Durée de présentation : 10 minutes
 - Échanges avec la CML : 5 minutes
 - Débat : 5 minutes (en l'absence du porteur de projet)
 - La forme de la présentation : orale + supports si besoin
- La Commission mer et littoral désigne son rapporteur auprès du Comité unique de programmation (CUP) du Pays d'Auray





Quelques points de validation (2)

- Lors de l'examen d'un projet porté par un des membres de la Commission Mer et Littoral, ce dernier ne pourra pas prendre part ni aux débats, ni au vote
- Rapporteurs de la CML auprès des CUP du Pays d'Auray et du Pays de Vannes :

Proposition :

- ✓ T. GROLLEMUND pour le Pays d'Auray
- ✓ M. ZELLER pour le Pays de Vannes



Présentation des critères de sélection DLAL FEAMP



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec les Fonds européens
structuraux et d'investissement



La sélection des projets DLAL FEAMP

- Des critères de sélection renseignés par le porteur de projet lors de la rédaction de sa fiche-projet

1 - Cohérence avec la stratégie DLAL FEAMP des pays d'Auray et de Vannes Critère obligatoire

2-Innovation et partenariat

- 1.1 Caractéristiques innovantes
- 1.2 Intérêt collectif
- 1.3 Bénéficiaire collectif

Nombre de critères à remplir : minimum 1/3

4- Impacts sur le territoire et les filières

- 3.1 Implication des professionnels
- 3.2 Préservation des ressources et de la qualité de l'environnement
- 3.3 Viabilité économique
- 3.4 Impact sur l'emploi

Nombre de critères à remplir : minimum 2/4

3-Accès publics aux résultats

Communication sur les actions réalisées ou les résultats obtenus à l'issue du projet a minima à l'échelle de la zone d'intervention du porteur ou du GALPA

Critère obligatoire

Analyse des projets à l'ordre du jour



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA

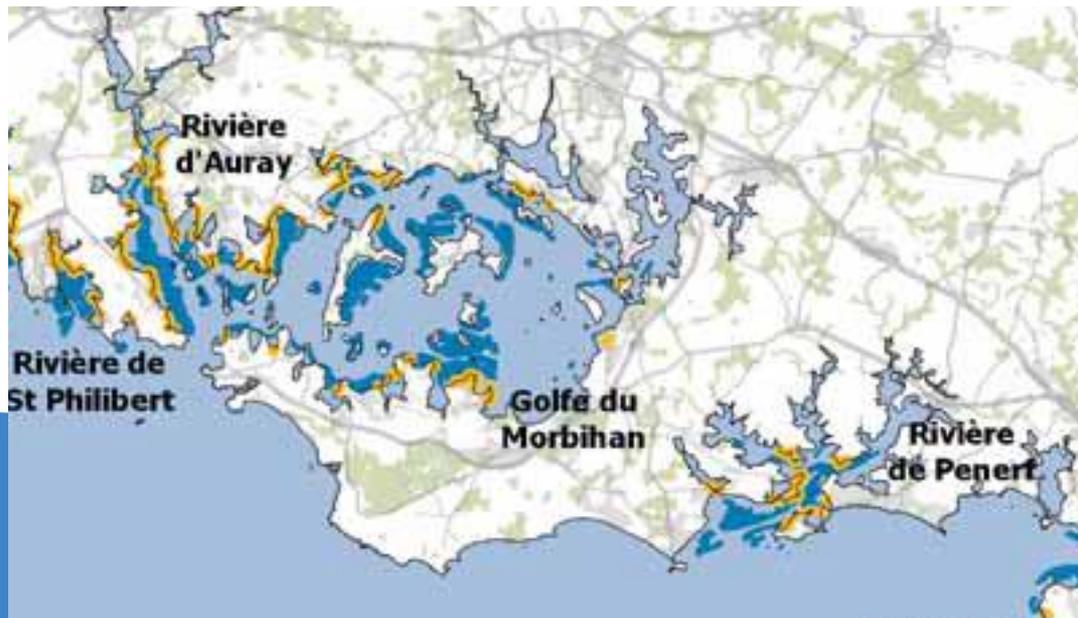


L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec les Fonds européens
structuraux et d'investissement

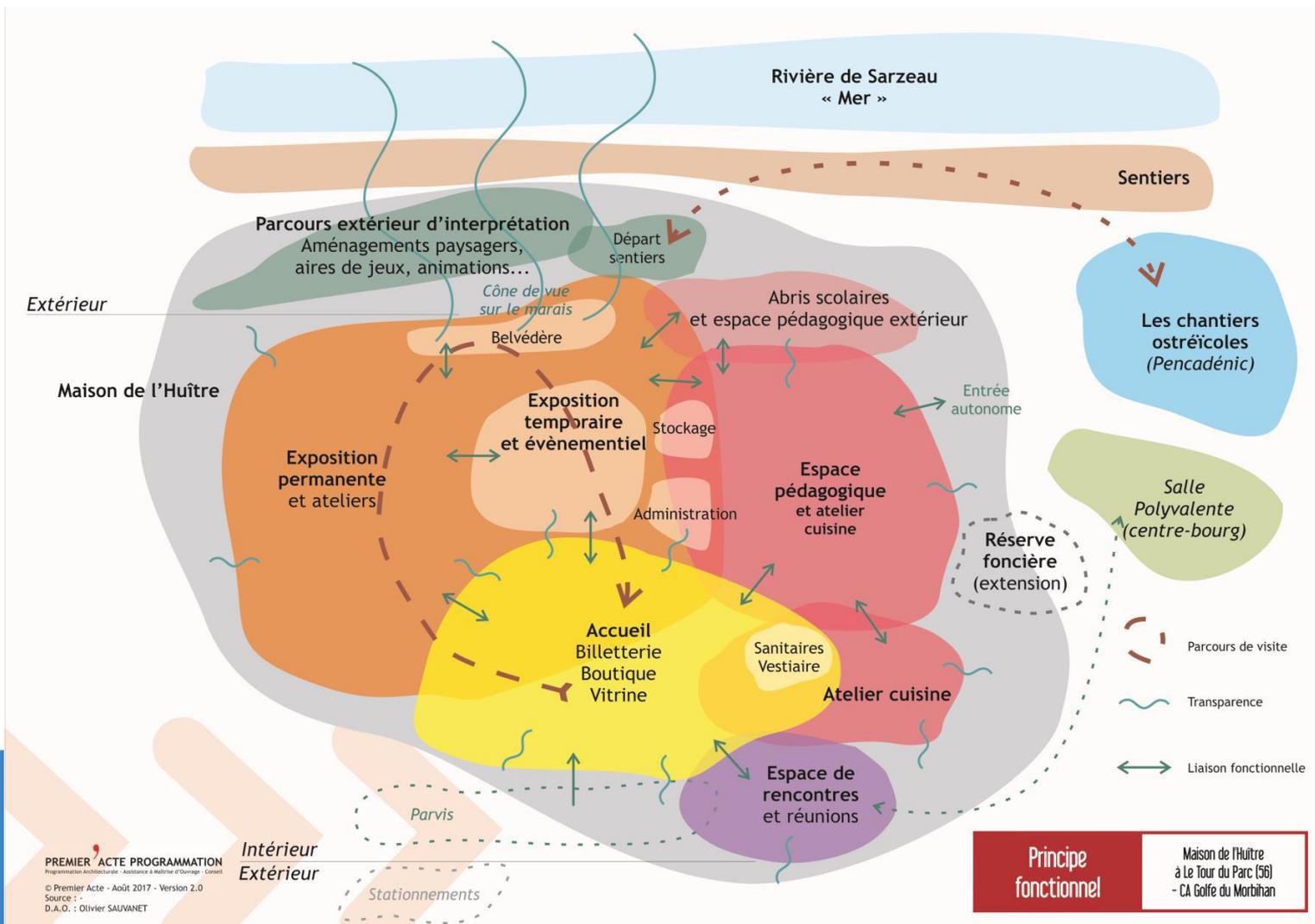
GMVA – Etude de programmation pour la création d'une maison de l'huître (1)

Constats :

- Une activité ostréicole importante sur le Golfe du Morbihan mais peu valorisée
- Des acteurs de l'éducation à la mer et au littoral dynamiques sur le territoire
- Une carence en matière de lieu de visite touristique couvert



GMVA – Etude de programmation pour la création d'une maison de l'huître (2)



GMVA – Etude de programmation pour la création d'une maison de l'huître (3)

Dépenses Réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR HT)	%
Prestation Etude de programmation de la maison de l'huître	28 800.00	100.00
Total	28 800.00	100.00

Recettes		
Financiers (co financeurs envisagés)	Montant (EUR HT)	%
Europe - FEAMP - DLAL	11 520.00	40.00
Autofinancement public	17 280.00	60.00
Total	28 800.00	100.00

Subvention DLAL FEAMP demandée : 11520 euros





Commune d'Hoedic - Equipement matériel du bâtiment des pêcheurs d'Hoedic (1)



Constats :

- La pêche, un patrimoine hoedicaïsi majeur
- Un facteur d'attractivité touristique
- Une activité essentielle pour le maintien et l'augmentation d'une population permanente active sur l'île (Les pêcheurs et leur famille = 15% de la population résidant à l'année)

MAIS

- Des outils de stockage et transport de marchandises défectueux et vieillissants, menaçant l'activité



Commune d'Hoedic - Equipement matériel du bâtiment des pêcheurs d'Hoedic (2)





Commune d'Hoedic - Equipement matériel du bâtiment des pêcheurs d'Hoedic (3)



Objectif : Soutenir et maintenir la pêche professionnelle sur l'île en mettant à la disposition des pêcheurs un outil de travail performant.

Achat d'équipement :

- 1 vivier
- 2 chambres froides
- 1 machine à glace.
- 4 box pour le matériel des pêcheurs.



Commune d'Hoedic - Equipement matériel du bâtiment des pêcheurs d'Hoedic (4)



Dépenses Réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR HT)	%
Achat de matériel (,chambres froides...)	35 495.00	34.68
Prestation de montage du matériel	38 000.00	37.13
OPTION ALARME	2 130.00	2.08
VIVIERS	26 728.00	26.11
Total	102 353.00	100.00

Recettes		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR HT)	%
Région - Contrat de partenariat - Pays d'Auray	40 941.20	40.00
Europe - FEAMP - DLAL	40 941.20	40.00
Commune	20 470.60	20.00
Total	102 353.00	100.00

Subvention DLAL FEAMP demandée : 40 941,20 euros



*Une question ? Une idée ?
Contactez – nous !*

*Emmanuel MOULIN
Pays d'Auray
emmanuel.moulin@pays-auray.fr
02.22.76.03.61*



Pays
d'**Auray**
GRAND LARGE

Pays
de
Vannes

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec les Fonds européens
structuraux et d'investissement